

Image not found or type unknown



Frais en cas de procès perdu?

Par **arnh**, le **25/01/2008 à 00:43**

J'hésite à faire un procès en prud'hommes car j'ai peur de payer les frais au défendeur si je perd, est-ce que celui-ci peut réclamer des frais sachant qu'il a un avocat payé à l'année (l'entreprise à 600 employés)rnmerci d'avance

Par **Jurigaby**, le **25/01/2008 à 17:24**

Bonjour.rnrnOui, il peut..